



Conditions générales et politique de confidentialité

Mario Kart 8 Deluxe European Championship 2023

Conditions générales et Politique de confidentialité

L'organisateur de l'événement Mario Kart 8 Deluxe European Championship 2023 (« le Concours ») est Nintendo of Europe GmbH, Goldsteinstrasse 235, 60528 Francfort-sur-le-Main, Allemagne (« Nintendo »).

Conditions générales

1. Le Concours est ouvert aux résidents d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, de Croatie, de Chypre, de la République tchèque, du Danemark, d'Estonie, de Finlande, de France, d'Allemagne, de Grèce, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, de Lettonie, de Lituanie, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, de Norvège, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de Slovaquie, de Slovénie, d'Espagne, de Suède, de Suisse et du Royaume-Uni (les « Pays participants ») à l'exclusion des employés et des familles proches de l'organisateur, de ses mandataires et de toute personne ayant des liens professionnels avec le déroulement du Concours. Les participants de moins de 18 ans doivent avoir le consentement de leurs tuteurs légaux pour participer. Dans le cas d'une participation à la finale en direct, un tuteur légal doit accompagner le mineur.

2. La participation à ce Concours est sans obligation d'achat. La participation et les chances de gagner n'impliquent en rien l'achat de l'un de nos produits. Toute personne souhaitant participer au Concours doit disposer d'une console Nintendo Switch connectée à Internet, d'un exemplaire du logiciel Mario Kart 8 Deluxe et d'un Compte Nintendo disposant d'un abonnement actif au service Nintendo Switch Online.

3. Le Concours se compose de plusieurs tournois, chacun ayant son propre score, ses gagnants et son lot de prix.

Les tournois ont lieu aux dates suivantes :

- Samedi 19 août 2023 de 16:00 à 20:00
- Vendredi 8 septembre 2023 de 17:00 à 21:00
- Dimanche 17 septembre 2023 de 15:00 à 19:00

Les tournois sont nommés « 2023 EU Qualifier #1 », « 2023 EU Qualifier #2 » et « 2023 EU Qualifier #3 » dans le jeu et se trouvent dans la section « Tournois » du mode en ligne du jeu. Il s'agit de tournois privés qui nécessitent un code pour s'inscrire. Les codes seront publiés sur le site web du tournoi et sur les réseaux sociaux de Nintendo plusieurs jours avant la date de chaque tournoi. Les participants doivent entrer ces codes dans Mario Kart 8 Deluxe pour s'inscrire aux tournois.

4. Lors d'un tournoi, les participants s'affrontent dans des courses. Pour chaque course terminée, les participants reçoivent un nombre de points correspondant à leur position d'arrivée, jusqu'à 15 points pour le premier. Le tableau de classement final montre le total des points gagnés par chaque participant dans leurs 24 premières courses, dans l'ordre décroissant.

5. Sur la base des points obtenus, les 8 meilleurs participants de chaque tournoi de qualification en ligne seront invités à participer le dimanche 8 octobre 2023 à la finale qui se déroulera à Bad Vilbel, dans la région de Francfort-sur-le-Main en Allemagne, avec leurs frais de voyage et d'hébergement couverts par Nintendo. Dans le cas d'un mineur, cela s'étend également à un tuteur légal qui l'accompagne.

En cas d'égalité entre plusieurs participants ayant le même nombre de points, le classement sera déterminé par ordre d'ancienneté selon l'heure à laquelle les participants ont terminé leur dernière course générant des points (par exemple, le joueur A et le joueur B ont chacun remporté 340 points, mais comme le joueur A a terminé ses 24 courses en premier, il se qualifiera sur le joueur B).

6. L'e-mail aux gagnants sera envoyé dans les sept jours suivant la fin du tournoi. Les gagnants doivent répondre dans les cinq jours suivant la date à laquelle Nintendo envoie cette notification par e-mail en fournissant leurs nom et prénom, adresse postale et numéro de téléphone. Si les gagnants ne répondent pas à cette notification telle que décrite ou non dans le délai imparti, l'organisateur se réserve le droit d'attribuer le prix à un gagnant de remplacement. L'organisateur ne peut être tenu responsable si un gagnant se retrouve dans l'impossibilité de recevoir, de lire, de répondre à la notification ou d'y répondre dans les délais en raison d'erreurs techniques ou pour d'autres raisons.

7. Les prix ne peuvent pas être cédés. Il n'est pas possible d'obtenir un prix en espèces ou un autre prix alternatif. En cas de circonstances imprévues, l'organisateur se réserve le droit de substituer un prix par un autre prix d'une valeur égale ou supérieure.

8. La participation se fait exclusivement conformément aux présentes conditions générales. Tout recours en justice est exclu.

9. Les participants qui trichent, manipulent ou exploitent des bugs de quelque manière que ce soit en relation avec leur participation seront exclus du Concours par l'organisateur.

10. Les prix sont destinés à un usage personnel. L'organisateur n'autorise pas la vente de produits à des prix excessifs pour profiter d'une forte demande ou du caractère exclusif ou rare d'un produit. L'organisateur se réserve le droit d'exclure des futurs Concours sans avertissement préalable les gagnants qui vendent ou proposent de vendre leur prix ou une partie de leur prix à un prix excessif.

11. L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier le Concours sans préavis en cas de circonstances imprévues échappant à son contrôle raisonnable et empêchant le déroulement prévu du Concours, notamment en cas de panne de matériel ou de logiciel, d'intervention non autorisée de tiers ainsi que de problèmes mécaniques, techniques ou juridiques indépendants de sa volonté ou sur lesquels il n'a pas d'influence. Nous déclinons toute responsabilité en cas de participations perdues, retardées ou corrompues, ou en cas d'erreur informatique en transit. Les participations utilisant des méthodes générées par un script, une macro ou l'utilisation de périphériques automatisés seront nulles.

12. Les prénoms, la première lettre du nom, le surnom et le lieu de résidence des gagnants peuvent être publiés sur le site Web officiel de l'organisateur ou sur les comptes Facebook, Twitter ou Instagram officiels ou sur les chaînes YouTube officielles. L'organisateur peut être tenu, en vertu des lois applicables, de divulguer sur demande les noms des gagnants aux autorités et aux autres parties intéressées.

13. La responsabilité de l'organisateur pour les préjudices relevant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, reposant sur une négligence ou des manquements délibérés commis par l'organisateur, ses représentants légaux ou ses auxiliaires d'exécution, ainsi que pour les préjudices relevant d'une violation intentionnelle ou par négligence grossière des obligations ou d'une malveillance de l'organisateur, ses représentants légaux ou ses auxiliaires d'exécution demeure intacte. Il en va de même pour les préjudices dont la responsabilité se fonde sur la Loi sur la responsabilité du fait des produits ou sur toute garantie donnée par l'organisateur.

L'organisateur assume une responsabilité limitée aux dommages prévisibles propres au contrat pour les préjudices reposant sur un manquement par négligence aux obligations contractuelles essentielles commis par l'organisateur, les représentants légaux ou les auxiliaires d'exécution de l'organisateur et qui ne constituent pas une atteinte à la vie, à l'intégrité physique, à la santé ou pour les préjudices qui relèvent de la Loi sur la responsabilité du fait des produits. Les obligations contractuelles essentielles sont des obligations dont le respect est nécessaire au bon déroulement du Concours et dont les participants peuvent légitimement attendre le respect.

L'organisateur décline toute responsabilité pour les préjudices, quel qu'en soit le fondement juridique, qui ne sont pas visés par les deux paragraphes précédents.

14. L'organisateur se réserve le droit de vérifier des informations sur le gagnant, y compris notamment son âge et son admissibilité à participer, et de refuser d'attribuer le prix, ou de retirer son droit au prix, s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation des présentes conditions générales ou de toute directive faisant partie des exigences de participation au présent Concours.

15. En participant au Concours, vous acceptez les présentes conditions générales. Pour en savoir plus sur la manière dont l'organisateur utilise les données des participants dans le cadre du présent Concours, consultez la Politique de confidentialité ci-dessous.

16. Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit allemand. Le Contrat relatif au Compte Nintendo et la Politique de Confidentialité du Compte Nintendo s'y appliqueront.

Politique de confidentialité

En plus de la Politique de confidentialité relative au Compte Nintendo, cette politique de confidentialité relative au Concours (la « Politique de confidentialité ») s'applique si vous êtes un résident des Pays participants au Concours organisé par Nintendo of Europe GmbH (« Nintendo », « nous » ou « notre »), Goldsteinstrasse 235, 60528 Francfort-sur-le-Main, Allemagne (le « Concours »). Nintendo est le responsable du traitement au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, ci-après le « RGPD »). Nintendo respecte votre droit à la vie privée et reconnaît l'importance de la protection de vos données à caractère personnel.

1. Informations recueillies et traitées, et finalités du traitement :

a) Pour participer au Concours, vous devez indiquer votre adresse e-mail et, dans le cas de prix physiques, vos nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone. Nous recueillons et traitons vos informations personnelles pour permettre le Concours, pour l'organiser et pour gérer votre participation à celui-ci. Nous avons besoin de votre adresse e-mail pour vous envoyer des notifications concernant votre participation au Concours. Nous utilisons l'adresse postale et le numéro de téléphone des gagnants afin d'organiser le voyage et le logement pour la participation à la finale. La base légale du traitement visé au présent article 1 a) est l'exécution et le traitement du Concours (art. 6 paragr. 1, al. (b) du RGPD).

b) Conformément à l'article 12 des Conditions Générales, les prénoms et la première lettre des noms des gagnants ainsi que leurs villes et leurs surnoms peuvent être publiés sur le site web Nintendo et/ou sur les comptes Facebook, Instagram et Twitter officiels de Nintendo ou sur les chaînes YouTube officielles de Nintendo. La base légale de ce traitement relève de l'art. 6 paragr. 1, al. (f) du RGPD. Nous avons un intérêt légitime à annoncer les gagnants pour démontrer que les prix ont été attribués. Vous avez le droit de vous opposer, à tout moment, pour des raisons liées à votre situation particulière, à un tel traitement. Pour exercer ce droit, vous pouvez à tout moment nous contacter comme prévu à l'article 5 de la présente Politique de confidentialité.

c) Communications des utilisateurs : lorsque vous envoyez un e-mail ou que vous communiquez avec Nintendo par tout autre moyen, nous utilisons ces communications afin de traiter vos requêtes et d'y répondre. La base légale de ce traitement relève de la prestation du service que vous avez demandé (art. 6, paragr. 1, al. (b) du RGPD).

2. Accès aux Informations :

a) En cas de victoire, nous partagerons votre nom, votre adresse postale et votre numéro de téléphone avec nos agents de voyage pour organiser le voyage et l'hébergement jusqu'à la finale en direct qui se déroulera le dimanche 8 octobre 2023 à Bad Vilbel, dans la région de Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Si vous êtes un mineur accompagné d'un tuteur légal, ce qui précède s'applique également au tuteur légal. La base légale du traitement est la remise de votre prix et l'exécution dans le cadre du Concours (art. 6, paragr. 1, al. (b) du RGPD).

b) Conformément aux exigences applicables en matière de protection des données, Nintendo peut également faire appel à des sous-traitants tiers et peut partager vos données à caractère personnel avec ces sous-traitants tiers agissant au nom de Nintendo pour fournir des services dans le cadre du Concours. Lorsque ces sous-traitants tiers sont situés en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, ils sont situés dans un pays tiers offrant un niveau de protection des données jugé adéquat par la Commission européenne, ou ayant des garanties appropriées du niveau adéquat de protection des données conformes aux clauses types de protection des données adoptées par la Commission européenne et conclues entre Nintendo et le sous-traitant tiers.

3. Durée de conservation des données :

Nous ne conserverons vos informations personnelles qu'aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les objectifs du Concours ou (lorsque la loi applicable prévoit une période de stockage et de conservation plus longue) pour la période de stockage et de conservation requise par la loi. Après cela, vos données à caractère personnel seront effacées. En particulier, si vous exercez un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, nous supprimerons sans délai indu vos données à caractère personnel que nous avons traitées aux fins auxquelles vous vous opposez, sauf s'il existe une autre base légale pour le traitement et la conservation de ces données ou si la loi applicable nous oblige à conserver ces données.

4. Droits que vous confère le RGPD : Plus particulièrement, vous disposez notamment des droits suivants en vertu de la loi européenne applicable en matière de protection des données :

- **Droit d'accès :** Vous êtes en droit d'obtenir confirmation de notre part afin de savoir si nous traitons ou non des données à caractère personnel qui vous concernent et vous êtes également en droit, à tout moment, d'accéder aux données à caractère personnel qui vous concernent et que nous stockons. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.
- **Droit à la rectification de vos données à caractère personnel :** Si nous traitons vos données à caractère personnel, nous devons faire tout notre possible pour garantir, en mettant en place les mesures adaptées, que vos données à caractère personnel sont exactes et à jour pour les fins auxquelles elles ont été recueillies. Si vos données à caractère personnel sont inexactes ou incomplètes, vous êtes en droit d'en obtenir la rectification. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.
- **Droit à l'effacement de vos données à caractère personnel ou droit à la limitation du traitement :** Vous pouvez être en droit d'obtenir l'effacement de vos données à caractère personnel ou la limitation du traitement de vos données à caractère personnel. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.
- **Droit de retirer votre consentement :** si vous avez donné votre consentement au traitement de vos données personnelles, vous avez le droit de le retirer à tout moment sans que ceci ne compromette la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.
- **Droit à la portabilité des données :** Vous pouvez être en droit de recevoir les données à caractère personnel qui vous concernent et que vous nous avez fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine ou de transmettre lesdites données à un autre responsable du traitement. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.
- **Droit d'opposition :** Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel tel que plus amplement décrit dans la présente Politique de confidentialité.

- Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle : Vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle située dans l'Union européenne. Vous pouvez contacter le Contrôleur de la protection des données de la région Hesse.

5. Coordonnées et Délégué à la protection des données :

Pour toutes questions concernant la présente Politique de confidentialité et les activités de traitement des données de Nintendo ou si vous souhaitez exercer l'un quelconque de vos droits en vertu du RGPD, veuillez contacter : Nintendo of Europe GmbH (« Nintendo »), Attn.: Legal Department, Goldsteinstrasse 235, 60528 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, ou à l'adresse e-mail : privacyinquiry.noe@nintendo.de. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de Nintendo. Nintendo of Europe GmbH, Attn.: Legal Department, Goldsteinstrasse 4, 60528 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, ou à l'adresse e-mail : dataprotectionofficer@nintendo.de.